



HAL
open science

Conversation avec Michel Izard sur le structuralisme

Dominique Casajus

► **To cite this version:**

Dominique Casajus. Conversation avec Michel Izard sur le structuralisme. Dominique Casajus & Fabio Viti. La terre et le pouvoir. À la mémoire de Michel Izard, CNRS Éditions, pp.83-93, 2012. halshs-00751259

HAL Id: halshs-00751259

<https://shs.hal.science/halshs-00751259v1>

Submitted on 13 Nov 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Conversation avec Michel Izard sur le structuralisme

Dominique Casajus

Texte publié in *La terre et le pouvoir. À la mémoire de Michel Izard*, Dominique Casajus & Fabio Viti (dir.), Paris, CNRS Éditions, 2012, p. 83-93

Je me souviens d'une conversation avec Michel Izard. C'était il y a une quinzaine d'années. Venu en vélo du gîte que j'occupais au lieu joliment dit « Le Hameau de Courville », je l'avais retrouvé à la terrasse d'une auberge de Buoux, petit village du Lubéron où lui et Marie Mauzé avaient l'habitude de passer l'été, avant qu'ils n'achètent un peu plus au nord leur maison de Cazeneuve. Il me parla de l'important article qu'il venait d'achever et que l'*Encyclopædia Universalis* allait publier sous le titre : « Le structuralisme en anthropologie » (1999). Nous parlâmes aussi du *Dictionnaire de l'anthropologie*, entreprise dont il avait été l'âme et le principal maître d'œuvre, et à laquelle il avait su rallier la majeure partie des anthropologues français de ma génération. J'avais donné plusieurs contributions à la première édition, et il aurait bien voulu que j'écrive l'article « Formalisme » pour la réédition qu'il projetait. Je ne l'ai finalement pas fait, craignant que mon texte ne se résume à un catalogue de critiques, mais notre conversation, buissonnière et fêlée, aborda le sujet. Il me rapporta un mot agacé de Lévi-Strauss, lequel, au plus haut de la vague structuraliste, avait confié à une proche qu'il n'y avait à part lui que deux structuralistes en France : Benveniste et Dumézil. Le mot figure dans le texte publié par l'*Encyclopædia Universalis*. Je lui dis alors que si Lévi-Strauss avait voulu citer aussi le nom d'un Anglais, nul doute que c'eût été celui d'Evans-Pritchard. Il en fut d'accord : ma remarque n'avait rien d'original, elle se nourrissait de lectures des plus classiques, qu'il avait évidemment faites bien avant moi. Je vais parler ici de ces lectures, et ce sera un peu comme si notre conversation d'alors se poursuivait.

Le nom d'Evans-Pritchard restera attaché à ce que les anthropologues appellent dans leur jargon le principe segmentaire. La notion était déjà connue avant qu'il ne la reprenne à son compte, mais il en a fait un usage particulier puisqu'elle renvoie chez lui à deux types de phénomènes. Tout d'abord, il lui fait désigner les tendances complémentaires à la fusion et à la fission – *tendencies towards fission and fusion* (Pocock 1961, p. 76) – grâce auxquelles les groupes Nuer parviennent à maintenir un certain équilibre entre eux malgré l'absence de pouvoir central : ils se segmentent en unités plus petites lorsque des conflits naissent en leur sein, ou s'assemblent pour former des unités plus vastes lorsqu'ils doivent affronter un ennemi commun. Tant qu'il fait référence à ce type de réalité, le principe segmentaire est un concept relevant de l'anthropologie politique, et dont la tâtonnante élaboration doit autant aux administrateurs coloniaux qu'aux anthropologues (deux ensembles dont l'intersection est loin d'être vide). Ernest Gellner est revenu à plusieurs reprises sur l'histoire de ces tâtonnements, notamment lorsqu'il a recensé la réédition en 1983 d'une monographie d'Émile Masqueray datant alors de près d'un siècle : *La formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie* (Gellner 1985). L'ethnologue des Nuer

apparaît dans cette recension comme le représentant d'une lignée qui, à travers Durkheim, remonte jusqu'à Masqueray et peut-être jusqu'à Fustel de Coulanges.

Ce premier usage de la notion était donc classique au moment où Evans-Pritchard écrivait *Les Nuer*. Mais Gellner, Pocock et Dumont affirment qu'il lui en a adjoint un autre, absent chez ses prédécesseurs – du moins ses prédécesseurs avoués. Ils le voient apparaître dans ce qu'il rapporte des acceptions du mot *nuer cieng*. Le groupe auquel un Nuer se sent appartenir, celui auquel ses actes manifestent son appartenance momentanée, celui que, au moment où il parle, il appelle son *cieng*, varie selon l'interaction dans laquelle il se trouve pris. Plus précisément, l'appartenance pertinente d'un Nuer dépend des individus avec lesquels il interagit, qu'il s'agisse d'en tirer vengeance ou d'en obtenir des prestations matrimoniales. Selon la première approche, les groupes ont une certaine réalité, même s'ils sont instables, fusionnent ou se désunissent au gré des circonstances. Selon la deuxième approche, un groupe n'ayant d'existence que dans la mesure où les acteurs sociaux censés lui appartenir s'en sentent effectivement membres, le mot *cieng* ne désigne pas une réalité substantielle, mais une virtualité susceptible de s'actualiser en certaines occasions. Seules les interactions naissant de la vie sociale font venir à l'être puis disparaître des groupes restés jusque-là à l'état de latence.

Le Dumont de *Homo hierarchicus* voit le même mécanisme à l'œuvre dans le système indien des castes, où, nous dit-il, « comme dans le système politique des Nuer, les groupes qui apparaissent – ou disparaissent – dépendent de la situation où l'on se trouve » (Dumont 1966, p. 62). Un mécanisme à propos duquel il parle de « structure », en donnant au mot le sens suivant :

« Ou bien on conçoit un système comme formé d'objets qui ont chacun leur être propre et agissent les uns sur les autres en raison de cet être propre et d'une loi d'interaction déterminée. [...] Ou bien au contraire, on peut faire abstraction des « éléments » en eux-mêmes, dont le système semble être composé, et ne les considérer que comme résultant du réseau de relations dont le système sera alors constitué. [...] Nous parlerons de structure exclusivement dans ce cas, lorsque l'interdépendance des éléments d'un système est si étroite qu'ils disparaissent sans résidu lorsque l'on a fait l'inventaire des relations entre eux : système de relations en somme et non plus système d'éléments. » (*op. cit.*, p. 60-61)

Ce passage apparaît dans une section significativement intitulée « La notion de structure », où Evans-Pritchard est commenté bien plus longuement que Lévi-Strauss. Notons tout de même que, dans *Les Nuer*, ce supposé « structuralisme » est largement implicite, sauf peut-être dans les dernières pages du livre, où on lit :

« Actuellement l'anthropologie sociale se satisfait de concepts sommaires, tribu, clan, classe d'âge, etc., qui représentent des masses sociales, et d'une relation supposée entre ces masses. La science n'avancera guère à ce bas niveau d'abstraction, si même on peut parler d'abstraction ; il est nécessaire d'employer des concepts qui désignent des rapports, définis en fonction de situations sociales, et les rapports entre ces rapports (*Concepts to denote relations, in term of social situations, and relations between these relations*). » (Evans-Pritchard 1968, p. 300 ; 1940, p. 266 pour le texte anglais)

La formule s'appliquerait assurément fort bien à l'entreprise de Dumont. Celui-ci remarque dans la même section qu'il est « souvent difficile de classer absolument deux castes données l'une par rapport à l'autre » et que seuls « les *principes* qui servent à classer plus ou moins parfaitement les castes en un ordre » sont accessibles à nos prises. Ces principes, on le sait, *Homo hierarchicus* propose de les fonder sur l'opposition du pur et de l'impur. De sorte que, pour paraphraser Evans-Pritchard, on peut dire que Dumont s'est au

bout du compte attaché à rapporter à un fondement unique les principes selon lesquels les castes s'ordonnent – à considérer, en un mot, des rapports (logiques, ou axiologiques) entre des rapports (hiérarchiques). On peut également rapprocher cette formule des deux « principes » que, dans une conférence prononcée en 1983, Jean Pouillon mettait au fondement du structuralisme : le premier « est de ne reconnaître à ces éléments [composant une structure] qu'un sens de position, dépendant des relations qui les unissent et les opposent » ; le second, qui n'est « qu'une extension et une radicalisation du premier. Celui-ci déplace l'accent des termes à leurs relations, celui-là les déplace des relations à leurs corrélations » (Pouillon 2002, p. 10). On comprend sans peine, à lire ces lignes, en quel sens Benveniste et Dumézil peuvent être considérés comme des structuralistes. L'un a souligné, dans un chapitre aujourd'hui classique de *Problèmes de linguistique générale*, que les pronoms personnels « je » et « tu » réfèrent non à des objets du monde, mais à une interrelation dont les termes se présupposent l'un l'autre (Benveniste 1966). Quant au second, on sait que ses recherches prirent en 1938 une orientation inédite lorsque, renonçant à rapprocher, sur la foi de ressemblances étymologiques, des éléments puisés isolément dans les différents panthéons indo-européens, il mit en parallèle la triade capitoline avec la triade des trois premiers varnas indiens, ce qui revenait à corréliser des relations (Dumézil 1938). De la même manière, la distinction entre chefs et prêtres que Michel Izard a mis au jour en pays moaga aura perduré au cours de l'histoire, indifférente à l'identité des groupes auxquels chacun des rôles est assigné. Les premiers, supposés descendre de guerriers nomades venus du sud, détiennent le pouvoir sur les hommes, tandis que les seconds, appartenant à des populations plus anciennement installées, se réservent la maîtrise mystique d'une terre qu'ils sont seuls capables de propitier. Mais la distinction est antérieure à l'époque où, il y a quatre ou cinq siècles, les conquérants moose s'installèrent en chefs dans un pays occupé par des peuples qui avaient déjà leurs chefs et leurs prêtres. La maîtrise de la terre passa alors à ces anciens chefs, qui s'agglutinèrent aux anciens prêtres dont ils se distinguaient jusque-là. Et le processus s'est poursuivi puisque, à mesure que la succession des générations les éloigne des lignages dominants, certains Moose basculent peu à peu du côté des prêtres, tandis que, à l'inverse, des prêtres pourtant réputés autochtones se sont rapprochés du pôle de la chefferie. Les éléments mis en relation n'ont donc cessé de fluctuer, mais non la relation elle-même, dont Michel Izard nous dit qu'elle « renvoie à un encodage général du monde : ciel/terre, culture/nature, vivants/morts, village/brousse », formule qui revient à corréliser des relations (Izard 1992, p. 41).

Mais revenons aux Nuer. Comme Dumont, Pocock considérait que, en soulignant combien l'appartenance lignagère des Nuer n'était que la manifestation passagère et variable des relations où ils sont engagés, Evans-Pritchard avait introduit une innovation sociologique qui le séparait de ses devanciers. Et si l'auteur des *Nuer* était resté si discret sur cet apport, c'est que, dans une anthropologie britannique alors dominée par la figure de Radcliffe-Brown, il ne souhaitait pas faire scandale. Pocock pensait en effet que :

« Il y avait quelques avantages tactiques à refuser d'explicitement le déplacement d'accent [depuis les groupes vers les relations]. Aucun orage ne risquait ainsi de faire disparaître la présentation des faits sous un nuage de poussière, un sens de la continuité était préservé, et beaucoup d'anthropologues plus jeunes furent en mesure de saisir l'importance pour leurs études des faits de langage [tels que l'usage particulier du mot *vieng*]. On ne pouvait plus se contenter de dire qu'un groupe de gens tirait sa cohésion du souci "d'affirmer leur solidarité" à partir du moment où il devenait évident que les intéressés eux-mêmes ne voyaient pas les choses ainsi. » (Pocock 1961, p. 70. Traduction D. C.)

Je ne suis pas sûr que la prudence ou le contexte oxonien de l'époque suffisent à tout expliquer, et j'invoquerais plutôt la conception qu'Evans-Pritchard se faisait de son métier d'anthropologue. Sur ce point, je comprends assez bien la réaction agacée d'Adam Kuper à la lecture que Pocock et Dumont ont faite des *Nuer*. Les mettant au nombre de ceux qui « ont entrepris de réécrire l'histoire et de dissocier Evans-Pritchard de ses sources britanniques », il reproche à nos deux auteurs de l'avoir indûment « inféodé aux structuralistes français contemporains (*bring him into line with the modern French structuralists*), pour lequel l'« opposition » est un processus relevant du niveau de la classification des groupes plutôt qu'à celui de la confrontation entre des groupes d'individus » (retraduit d'après Kuper 2000, p. 173 ; texte anglais dans Kuper 1983, p. 147). Evans-Pritchard se serait seulement soucie d'analyser la façon dont les groupes *nuer* sont affectés par les conflits qui les opposent ; les spéculations « structurales » dont nos deux commentateurs veulent le créditer lui seraient étrangères et n'appartiendraient qu'à eux.

Dumont était du reste parfaitement conscient de ce qui le séparait d'Evans-Pritchard, puisqu'il notait, toujours dans la section citée plus haut : « À la vérité, une lecture attentive montre qu'Evans-Pritchard a bel et bien dégagé pour son propre compte le principe structural de l'opposition distinctive – conceptuelle –, mais il l'exprime la plupart du temps dans le langage de l'opposition de fait, du conflit. En ce sens, sa “structure” apparaît généralement liée à des circonstances empiriques » (*op. cit.*, p. 62). Adam Kuper ne l'aurait certainement pas démenti. Evans-Pritchard non plus, lui pour qui, comme on l'a vu, les rapports auxquels l'anthropologie était invitée à s'intéresser étaient des rapports *définis en termes de situations sociales*. Ce souci d'en rester à des situations empiriques met entre la sociologie de ses collègues français et la sienne une différence de ton qu'on ne saurait résumer en invoquant un quelconque empirisme anglo-saxon. Il n'y a pas moins de « théorie » chez lui que chez les Français, comme Gellner le fait bien apparaître. Simplement, le style de chercheur n'est pas le même. Pour Pouillon, et bien sûr pour Lévi-Strauss, l'accent mis sur les relations aux dépens des éléments portait la promesse d'un renouveau de la discipline, et peut-être d'une mutation du régime épistémologique sous lequel elle fonctionne : s'il est impossible de mathématiser les éléments sur lesquels l'anthropologue porte son regard, il n'est pas interdit de nourrir quelque espérance du côté des relations qui les unissent. Lévi-Strauss a célébré cette espérance dès 1955, tout au long d'une note rééditée dans le volume de L'Herne que Michel Izard lui a consacré (Lévi-Strauss 2004). Pour Dumont, cette primauté donnée aux relations n'était rien moins que la marque distinctive d'une mentalité « holiste » qu'il opposait à notre mentalité « moderne ». Lisons en effet la suite du passage cité plus haut :

« Dès que nous entendons parler de groupes humains qui se distinguent, se séparent, s'isolent farouchement les uns des autres, nous nous croyons à notre affaire : fort bien, pensons-nous, nous connaissons cela, c'est un peu ce que nous faisons en tant qu'individus, ces castes ressemblent à nos précieuses personnes modernes, ce sont autant de petites sociétés refermées sur soi et juxtaposées comme nous nous juxtaposons à nos semblables dans la société moderne... Eh bien, rien n'est plus faux. La caste s'isole par soumission à l'ensemble, comme un bras qui ne voudrait pas marier ses cellules à l'estomac [...] tandis que chez nous la référence fondamentale est à l'élément, elle est ici à l'ensemble. » (p. 61)

Si l'on comprend bien, pratiquer une anthropologie structurale à la façon de Dumont, ce serait se mettre à l'école des Indiens (ou des *Nuer*), tandis que les anthropologues qui vouent une attention privilégiée à des groupes conçus comme existant par eux-mêmes transposent dans leur pratique professionnelle une propension censée

caractériser notre manière de vivre en société. Je ne poserai pas ici la question de savoir si l'observation empirique confirmerait effectivement que nous ne faisons dans la société moderne que nous « juxtaposer » à nos semblables, mais Evans-Pritchard, qui rapportait l'usage que les Nuer font de *cieng* à celui que ses compatriotes font de *home*, aurait peut-être été d'un avis différent.

De plus, Evans-Pritchard n'a pas été fidèle dans la suite de ses travaux à ce qu'il écrivait dans les dernières pages des *Nuer*. Ainsi, il affirmait quelques années plus tard dans sa préface au livre de Middleton *Tribes without Rulers* : « Je pense que l'une des premières études systématiques d'un système lignager fut ma propre étude des Nuer du Soudan anglo-égyptien » (Evans-Pritchard 1958, p. x, cité in Kuper 1982, p. 72). C'est bien ainsi qu'Adam Kuper a lu l'étude en question. Pocock et Dumont l'ont lue autrement... À supposer que Evans-Pritchard soit vraiment l'un des pères fondateurs du structuralisme, le père était peu empressé de reconnaître son enfant.

Disons maintenant un mot des deux auteurs en qui Gellner croit voir des devanciers d'Evans-Pritchard. Durkheim tout d'abord. Comme on le sait, ce qui caractérise le type social auquel l'auteur de *La division du travail social* fait correspondre la solidarité qu'il qualifie de « mécanique », « c'est qu'[il] est un système de segments homogènes et semblables entre eux » (Durkheim 1986, p. 157). Il appelle « segmentaires » les sociétés de ce type « pour indiquer qu'elles sont formées par la répétition d'agrégats semblables entre eux, analogues aux anneaux de l'annelé » (p. 150) – ces agrégats étant juxtaposés de manière à former des séries linéaires, et parfois emboîtés dans des agrégats plus vastes qui peuvent à leur tour s'emboîter dans des agrégats d'ordre encore supérieur. L'idée que Durkheim semble se faire des relations entre ces différents segments est assez sommaire puisqu'il les réduit à la forme la plus simple qu'on puisse concevoir pour une relation : contiguïté, éventuellement assortie d'inclusion. De plus, nous sommes en présence d'éléments dont l'existence ne doit rien *a priori* aux relations qui les unissent. Ils ne sont pas nécessaires les uns aux autres, et la cohésion de la société dans son ensemble est assurée par leur seule homogénéité.

Ce schéma à la plausibilité sociologique douteuse a été dessiné à une époque où un Durkheim encore peu au fait de la littérature ethnographique (Lukes 1973, p. 159 ; Roberts 2002, p. 119 *sqq.*) souhaitait éclairer par contraste le schéma plus élaboré qu'il fait correspondre à la solidarité « organique ». Dans les sociétés conformes à ce second type, les groupes entretiennent des relations plus complexes, faites de complémentarité et d'interdépendance, sur lesquelles la documentation de l'auteur est bien plus riche. On pense un peu ici à *L'Esprit des lois*, où un gouvernement despotique assez sommairement dessiné faisait contraste avec la brillante figure de la monarchie modérée. La visée était clairement pamphlétaire : Montesquieu voulait mettre sous les yeux de ses contemporains l'effrayant abîme où la monarchie risque de se perdre si les pouvoirs cessent de s'y équilibrer et de s'y contenir mutuellement. Pour Durkheim, la visée est pédagogique. Lorsque Evans-Pritchard s'intéresse aux lignages nuer en eux-mêmes, il est assurément le continuateur de Durkheim. Pour reprendre les termes de Gellner, dans la société nuer comme dans le type régi par la solidarité mécanique, les groupes « ressemblent à leurs voisins de même niveau de taille, et ressemblent aussi, sur le plan organisationnel, aux sous-groupes dont ils sont composés » (Gellner 1985, p. 143-144). Mais il ne l'est plus lorsqu'il fait des groupes nuer le produit évanescent et fugace des multiples interrelations dont la vie sociale est faite.

En revanche, Evans-Pritchard pourrait bien être un continuateur de Masqueray, mais de curieuse façon. Il faut pour s'en apercevoir remonter un peu plus haut que Masqueray lui-même, jusqu'à un ouvrage où celui-ci a puisé une grande partie de ses données kabyles. En 1853, le capitaine Carette avait publié une contribution à l'*Exploration scientifique de l'Algérie* où on lisait ce passage cité tout au long dans *La formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie* :

« D'autres tribus comme celles des Zouaoua vivent dans le même état de division. / Cependant le lien fédératif subsiste toujours, mais à l'état latent, comme disent les physiiciens. Que la bourgade voisine vienne attaquer une de ces familles, à l'instant toutes s'émeuvent ; le lien fédératif reparait et les rapproche. Les guerriers courent aux armes et vont se réunir autour de la Mosquée commune, sous les ordres d'un même chef qu'ils élisent. / Que la tribu voisine vienne attaquer un village indépendant, tronçon séparé d'une autre tribu dont le nom seul existe, à l'instant tous les villages s'émeuvent ; la cause d'un seul devient la cause de tous ; le lien fédératif reparait encore et réunit tous les guerriers sous une bannière commune. / Si une tribu détachée de quelque confédération reçoit une injure de la confédération voisine, à l'instant elle fait appel à la confraternité d'origine et à la communauté de nom ; la cause d'une seule tribu devient encore la cause de toutes. / Le sentiment de la solidarité s'élève ainsi de la famille au village, du village à la tribu, de la tribu à la confédération. Survient-il une querelle de village, on laisse dormir pour quelque temps les querelles de familles. Survient-il une querelle de tribu, on laisse dormir les querelles de village. Survient-il une querelle de confédération, on laisse dormir les querelles de tribu. » (Carette 1849, p. 472-473, repris dans Masqueray 1983, p. 141)

Voilà des gens qui ressemblent beaucoup aux Nuer, et Carette n'est pas loin de tenir sur eux le propos « structuraliste » que Pocock et Dumont, à tort ou à raison, ont attribué à Evans-Pritchard. Parler de tribus « dont le nom seul existe », n'est-ce pas reconnaître que seule l'interaction fait exister ce qui autrement ne serait qu'un nom ? Mais l'auteur aperçoit les faits sans les commenter, et Masqueray quant à lui reste sceptique devant les faits eux-mêmes puisqu'il fait suivre cette citation d'un : « Cette thèse est séduisante, mais ne consiste réellement qu'en une affirmation très difficile à justifier » (p. 142). Je ne suis donc qu'à moitié d'accord avec Gellner quand il écrit : « ... ce que Masqueray aida à découvrir fut le *fait*, et non la *théorie*, de la segmentation » (Gellner *op. cit.*, p. 153). Le fait avait été découvert avant lui, par un auteur qui fut à deux doigts de découvrir aussi la théorie.

Gellner a fort bien expliqué pourquoi ni Masqueray ni après lui des administrateurs comme Montagne n'étaient en mesure de découvrir une telle « théorie ». Mis en présence, au Maroc ou en Algérie, de sociétés faites de segments emboîtés, leur problème était de savoir à quel niveau de segmentation se situait la « véritable » unité sociale (*the real unit* : Gellner *op. cit.*, p. 146) – exactement comme Fustel de Coulanges, confronté à des faits comparables, avait privilégié un certain niveau de segmentation, celui des *cités*. Quand enfin ils auraient trouvé au Maghreb l'équivalent de la cité grecque ou romaine – c'est-à-dire une unité sociale censée exister par elle-même –, ils seraient en droit, croyaient-ils, de considérer les segments de niveau supérieur comme d'instables agrégats comparables aux antiques confédérations de cités, et les segments de niveau inférieur comme des unités aussi peu autosuffisantes que la *gens* des Anciens. Le problème, que les Anglais allaient rencontrer eux aussi dans leurs propres colonies, était un problème d'administration coloniale tout autant qu'un problème académique : la façon d'administrer un groupe social dépend du degré de consistance qu'on croit pouvoir lui reconnaître. Mais en montrant que toutes les unités, quelle que soit leur taille, « étaient en quelque sorte *ad hoc*, et que seul le conflit les faisait

exister » (Gellner *op. cit.*, p. 153), Evans-Pritchard avait montré la vanité d'une telle recherche, et là était son véritable apport à la théorie sociologique.

Une fois de plus, il faut cependant apporter quelques nuances aux commentaires de Gellner. Ce n'est pas seulement parce qu'il avait des préjugés ethnocentriques, ou parce qu'il aspirait à devenir le Fustel de Coulanges du Maghreb, que Masqueray s'obstinait à chercher l'« unité réelle ». Le terrain nord-africain – et notamment le terrain kabyle – semblait effectivement le mettre en présence d'une telle unité. Il y a bien une institution kabyle qu'il n'est pas absurde de comparer à la cité antique, en ce qu'une allégeance particulière y contrebalance toute autre allégeance. La *djemâa*, conseil où se débattent les affaires du village, tend à être « un concert de volontés libres » où « le barbare oubliera par instants ses liens de sang, les droits et les vengeances que lui imposent les haines de ses frères naturels » (Masqueray *op. cit.*, p. 25). Tout cela rapproche, *mutatis mutandis*, le village kabyle de la cité antique, et la *djemâa* du Sénat romain. Comment, dans l'emboîtement de segments qui constitue la société kabyle, ne pas privilégier une unité où les affaires se débattent d'une aussi remarquable façon ? Bien sûr, cette liberté supposée des membres du conseil villageois est un idéal plutôt qu'une réalité, et Masqueray ne l'ignorait pas. Mais la seule existence de cette institution montre que le principe segmentaire ne suffit pas à rendre compte des faits kabyles. Sur ce point, les intuitions de Masqueray ont été confirmées dans une certaine mesure par deux chercheurs contemporains, Alain Mahé (2002) et Hugh Roberts (2002). Notons par ailleurs que ce village kabyle si proche par certains côtés de la cité antique rappelle aussi par d'autres traits l'État moderne tel que Tocqueville puis Durkheim en ont dressé le terrible portrait : les particularismes s'y effacent et les individus tendent à ne plus y exister que comme tels et non plus comme membres d'une famille, d'une province ou d'une corporation. La différence est que, alors que l'impersonnalité de l'État était pour eux lourde de menaces, Masqueray voyait dans l'indifférence de la cité nord-africaine aux particularités claniques ou familiales une source de liberté et d'émancipation. Durkheim pensait-il à Masqueray quand il a écrit sur l'État ? Probablement pas.

Résumons ce rapide parcours. Le point de départ en serait le capitaine Carette, auteur qui n'intéresse plus aujourd'hui que quelques spécialistes de l'histoire coloniale. Il avait su voir combien, dans certaines régions du pays kabyle, les unités sociales n'avaient qu'une existence virtuelle. Je ne pense pas que Evans-Pritchard ait lu Carette, ni même Masqueray, mais il a lu un Durkheim qui, pas plus que Masqueray, n'a vu l'intérêt des observations de Carette. En retrouvant chez les Nuer ce que Carette avait déjà aperçu chez les Kabyles, Evans-Pritchard a fait une découverte – ou une redécouverte. Dumont l'a saluée à plusieurs reprises dans des textes où il ne cessait d'affirmer qu'une vision sociologique adéquate devrait partir des relations pour parvenir ensuite aux éléments ; à quoi il ajoutait, et là nous sommes loin d'Evans-Pritchard, que notre mentalité moderne serait rebelle à cette manière d'appréhender les faits sociaux. Le structuralisme d'Evans-Pritchard était inséparable de son ethnographie des Nuer, et il n'a pas cru bon, sauf dans la toute fin de sa monographie, de l'isoler et de le penser en tant que tel. De la même manière, Dumont tendit de plus en plus à lier son structuralisme à une société donnée, ou plus exactement à l'opposer à ce qu'il considère être la conception dominante d'une autre société, la sienne. Au fond, Lévi-Strauss est le seul à avoir isolé le structuralisme pour lui-même, comme méthode et style d'écriture. Dans son article de l'*Encyclopaedia Universalis*, Michel Izard n'a pas dit autre chose.

BIBLIOGRAPHIE

BENVENISTE Émile (1966), « De la subjectivité dans le langage », in *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, I, p. 258-266.

CARETTE Antoine Ernest Hippolyte (1849), *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842 publiée par ordre du gouvernement et avec le concours d'une commission académique. Sciences historiques et géographiques IV. Études sur la Kabylie proprement dite par E. Carette capitaine du génie membre et secrétaire de la commission scientifique d'Algérie*, I, Paris, Imprimerie nationale.

DUMEZIL Georges (1938), « La préhistoire des flamines majeurs », *Revue de l'histoire des religions*, n° 118 (2-3), p. 188-200.

DUMONT Louis (1966), *Homo hierarchicus. Essai sur le système des castes*, Paris, Gallimard.

DURKHEIM, Émile (1986), *De la division du travail social*, Paris, PUF [1902].

EVANS-PRITCHARD Edward Evan (1940), *The Nuer*, Oxford, Oxford Clarendon Press.

EVANS-PRITCHARD Edward Evan (1958), « Preface », in MIDDLETON John et TAIT David (dir.), *Tribes without Rulers : Studies in African Segmentary Systems*, Londres, Routledge & Paul Kegan, p. IX-XI.

EVANS-PRITCHARD Edward Evan (1968), *Les Nuer*, Paris, Gallimard.

GELLNER Ernest (1985), « The Roots of Cohesion », *Man*, n° 20 (1), p. 142-155.

IZARD Michel (1992), *L'Odysée du pouvoir. Un royaume africain : État, société, destin individuel*, Paris, Éditions de l'ÉHESS.

IZARD Michel (1999), « Structuralisme. 2 – Le structuralisme en anthropologie », *Encyclopædia Universalis*, Paris, *Supplément*, tome 2, p. 1011-1016.

KUPER Adam (1982), « Lignage Theory : A Critical Retrospect », *Annual Review of Anthropology*, n° 11, p. 71-95.

KUPER Adam (1983), *Anthropology and Anthropologists. The modern british School*, Londres, Routledge & Kegan Paul.

KUPER Adam (2000), *L'anthropologie britannique au XX^e siècle*, Paris, Karthala.

LEVI-STRAUSS Claude (2004), « Les mathématiques de l'homme », in IZARD Michel (dir.), *Claude Lévi-Strauss*, Paris, Éditions de L'Herne, p. 25-31.

LUKES Steven (1973), *Émile Durkheim. His Life and Work. A historical and critical study*, Londres, Penguin Books.

MAHE Alain (2002), *Histoire de la Grande Kabylie, XIX^e-XX^e siècles. Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises*, Paris, Bouchène.

MASQUERAY Émile (1983), *La formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie. Kabyles du Djurjura, Chaouïa de l'Aouras, Beni Mezab*, Aix-en-Provence, Édisud [1886].

POCOCK David F. (1961), *Social Anthropology*, Londres/New-York, Sheed and Ward.

POUILLON Jean (2002), « Le structuralisme aujourd'hui », *L'Homme*, n° 164, p. 9-16.

ROBERTS Hugh (2002), « Perspectives on berber politics : on Gellner and Masqueray, or Durkheim's mistake », *Journal of the Royal anthropological Institute*, n° 8, p. 107-126.